

LE PETIT GEAUÑOIS

LA 2G, POUR CAPTER LA VIE DE GEAUUNE (N° 4)
GAZETTE GEAUÑOISE



Et si le bout du tunnel était en vue ???

Madame, Monsieur, chères Geaunoises, chers Geaunois,

Oui, avec les beaux jours qui sont de retour, j'ai décidé d'être résolument optimiste dans cet édito car, au moins localement, les sujets de satisfaction ne manquent pas. En voici d'ailleurs quelques-uns.

.Après avoir signé la convention d'adhésion au programme national « Petites villes de demain » avec l'Etat, nous allons pouvoir démarrer la phase actions de notre Plan de référence, à savoir, pour commencer, des études complémentaires et « le chemin de la vigne ».

.Le marché immobilier est toujours bien orienté, entraînant des travaux qui fleurissent à chaque coin de rue. Ces travaux, qui contribuent à la rénovation du patrimoine bâti et à l'embellissement du cadre de vie, sont également souvent annonciateurs de création de logements, services, commerces, confortant ainsi le dynamisme de notre bastide.

.Le skatepark a vraiment trouvé ses publics et répond ainsi parfaitement à cette soif de nouvelles activités de glisse. Il suffit d'aller s'y promener le mercredi ou le week-end pour constater le nombre et le plaisir des participants.

Rançon du succès, un règlement d'utilisation plus complet va être élaboré et affiché pour favoriser le « bien-glisser en sécurité, tous ensemble ».

.L'Etablissement France Services à la Poste « monte en puissance », offrant au public un bouquet de services du quotidien : services du ministère de l'Intérieur, des Finances Publiques, de la Justice, du Pôle Emploi, de la CAF, de la CPAM, de la CARSAT, de la MSA,...

Dès les beaux jours sanitaires, une inauguration aura lieu en présence de Madame la Préfète.

En attendant de retrouver une vie sociale normale, conviviale, voire festive, je vous dis à très bientôt et prenez soin de vous.

Geaune en Tursan, en aban ! Gilles Couture, Maire de Geaune.

Prochaine édition du Petit Geaunois en mai 2021

Etat civil

DECES:

- Michel Louis ARRAGON décédé le 15/02/2021
- Pascale Andrée PREVOST décédée le 27/02/2021

Nos condoléances aux familles.

NAISSANCES:

- Kayden, Paul LAMBERGER PHILIPOT né le 28/12/2020 de Josélito LAMBERGER et de Laura PHILIPOT
- Livio, Emmanuel, Philippe LEROY né le 28/01/2021 de Emmanuel PAAP et d'Angélique LEROY
- Abel, Stefan RADOI né le 12/02/2021 de Dumitru RADOI et de Georgeta PESCHIR.

Félicitations aux heureux parents! 🎉👶

Suivez l'information communale sur www.geaune.fr,
sur notre page Facebook et sur notre compte
Instagram!



Geaune en Tursan



@geaune en Tursan



Infos que vous devez absolument savoir!
(Informacion que devetz absolutamente saber!)



Charline et Romuald vous annonce avec plaisir les nouveaux services à la **Quincaillerie Geaunoise** (36 Place de L Hôtel de ville) :

-dépose et envoi de vos colis Mondial Relay. Plus besoin de faire des kilomètres pour envoyer et recevoir!

-souscription et impression de vos **cartes de pêches**. Il est temps de vous y mettre, c'est le printemps! C'est ouvert les mardis, mercredis, vendredis et samedis toute la journée (08:30-12:30, 15:30-19:00), les jeudis matins (08:30-12:30) et les dimanches matins (09:00-12:30).

Les jeux sont arrivés au Proxi Super! Votre boutique a le plaisir d'accueillir les services de la Française des Jeux: Loto, EuroMillions, Jeux de grattages. Tentez votre chance!

Nouveaux horaires d'ouverture de votre mairie:

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h30 à 12h et 14h à 16h00 sur RDV

- Mercredi 8h30 à 12h00 * fermé l'après midi

Fermé le samedi

Horaires permanences S.I.V.U:

Lundi : 13h15- 17h15

Jeudi: 8h30 -12h / 13h15 - 17h15

Info urbanisme:

La Rue de la Tour vient de passer à sens unique.

Fermeture médiathèque:

Exceptionnellement la médiathèque de Geaune sera fermée tous les LUNDIS jusqu'au 29 MARS inclus. Promis les horaires habituels reviendront avec les chocolats de Pâques!



Côté Patio, Sandy et Cédric Cuilhé

Côté Patio, c'est une enseigne 100% landaise avec sept agences dans le départements...dont une à Geaune!

En octobre 2017, Cédric s'est lancé dans l'aventure en proposant la 1ère succursale Côté Patio. Depuis novembre 2020, il est devenu agent immobilier indépendant tout en conservant le même nom d'agence. Après avoir travaillé dans la communication et la restauration (Bistrot du Coin), il est revenu à son premier métier, carte professionnelle d'agent immobilier en main.

Sandy l'a rejoint en décembre 2020 pour s'occuper de tout ce qui est administratif.

Le but de l'agence? Avant toute chose: la promotion du territoire! Car selon Cédric "Vendre une maison, c'est avant tout vendre le pays". Il s'occupe également des transactions immobilières, des projets de vente et d'achat et pour ce faire, les services proposés vont de l'estimation à la promotion sur tous les plus grands sites immobiliers, la réalisation de la vente, sans oublier la rédaction du compromis de vente.

Les avantages à passer par chez eux? Une vente rapide, une mise en valeur unique par les photos de Cyrille Vidal, photographe aturin qu'on ne présente plus, une parfaite connaissance du territoire, un diagnostic technique à prix réduit ainsi qu'une assurance garantie revente et vice caché.

Pas besoin de rendez-vous pour y aller, l'agence est ouverte du lundi après-midi au samedi midi. De plus, le sourire y est garanti et le café servi! Contactez-les au 05 58 45 32 69 pour en savoir plus.

ZOOM ASSOCIATION



Jardieval où l'art de jardiner à la médiévale!

Marie-Laure et Michel Tristram, Chantal Meunier et Michel Lafenêtre ont repris cette association en mars 2020. Le bureau précédent étant en totalité démissionnaire, on a fait appel à ce trio de mains vertes pour ne pas que le jardin médiéval sombre dans l'abandon. Bravo à eux! Tout en restant dans la culture médiévale bien sûr, ils ont un peu changé le concept en accord avec les bâtiments de France.

Ces passionnés de plantes souhaitent mettre en valeur l'association dans les mois à venir, en faire, créer une vraie dynamique, faire connaître des plantes anciennes dans un but pédagogique. Leur projet est ainsi de créer des animations autour du jardin avec les écoles et le grand public.

En résumé, ils recréent un nouveau jardin médiéval tout en gardant le même schéma comprenant un coin médicinal, un potager "feuilles" et un potager "racines" et un coin tinctoriales ! Ils s'occupent également de fleurir le "Jardin de Marie" qui se situe à l'entrée et qui avait pour vocation autrefois de fleurir la Vierge dans les églises.

Ils y travaillent tous les samedis matins à partir de 9h. Venez les voir et ils vous expliqueront ce qu'ils font et vous pourrez ainsi découvrir les joies du jardinage. Mains vertes ou pas, adultes de tout âge, enfants: tout le monde est accepté!

Pour les joindre, rejoignez le groupe public "Jardieval" sur ou par téléphone au 06 24 30 25 82 (Michel).



Un petit mot sur... Fernand Dufau, écrit par ses enfants (le donateur du banc en pierre sous les arcades)

Histoire d'un homme qui aimait son métier...

A 12 ans, Fernand DUFAU est apprenti maçon à Geaune. Son premier chantier sera la restauration de la tour des Augustins.

A force de travail, et de sérieux, il gravira les échelons d'apprenti, à compagnon maçon, puis de chef de chantier.

A 50 ans, il s'installe artisan maçon à Geaune et cela jusqu'à la retraite.

A sa retraite (en 1984), il proposera ses services à la nouvelle équipe municipale (bénévolat) pour divers travaux.

Il formera une équipe de retraités du bâtiment.

-Les travaux à l'église : piquage des enduits ciment afin de faire ressortir la pierre. Avec l'accord de l'architecte des bâtiments de France : travaux sur le chœur, le transept, la nef. Deux portes seront ouvertes de part et d'autres de la nef.

-Bâtiments désaffectés derrière la Mairie : Création d'un local pour les associations avec le 3ème âge en priorité, construction d'une cheminée en pierre ainsi qu'un bar dans le local attenant.

-Rue du Docteur Beaumont : Construction de 2 escaliers en béton armé,

Il réalisera également des travaux importants à l'école maternelle ainsi que sur l'îlot central de la place de l'Hôtel de Ville.

"Fernand était un homme d'honneur, droit, honnête, il aimait son métier, c'était un vrai compagnon, il était gai, aimait chanter, danser, faire des blagues. En jouant du clairon, il participait aux commémorations au monument aux morts et défilait fièrement pour les fêtes de Geaune, Fernand, c'était Papa et nous en sommes très très fiers"

Merci pour ce joli témoignage!



Retour sur... La remise des chèques cadeaux du 15/02



C'est le lundi 15 février en présence de M. Le Maire, de ses adjoints et de certains membres de l'équipe du conseil municipal, que nous avons eu l'occasion de remercier nos agents municipaux pour leurs services en remettant, à chacun d'eux, des chèques cadeaux à dépenser au sein des commerces de la Bastide.

Encore une fois, un grand merci pour votre investissement à tous !

Les rendez-vous de Mars au jardin Incroyables Comestibles et la réalisation d'une fresque par Vanessa Hemery (ACLET)



Cette fresque, implantée sur l'aire de jeu pour enfants, face à l'école primaire du village et proche du skatepark prend son sens car l'idée était de mettre en avant la notion de transmission inter-générationnelle. En effet, le potager Incroyable Comestible se situe juste à côté et prend petit à petit vie grâce à chacun.

"D'une graine dans la main naissent des arbres. D'une graine passant d'une main à une autre naissent des forêts. Une poésie terre à terre qui, vient du cœur, humaine, essentielle en ces temps difficiles." selon les dires de l'artiste. Bravo Vanessa!

Le marché dominical des producteurs est lancé!

L'ACLET propose, depuis le 7 mars, un marché de producteurs et artisans, le dimanche matin, sous les arcades du bas de la place de Geaune.

Les 23 exposants présents se situent dans un rayon de 25 kilomètres autour de Geaune et s'engagent sur une méthode de production réfléchie. Pour un début, ce fut une franche réussite!



La commémoration du 19/03

Commémoration du 19 mars sur le site du monument aux morts de Geaune. Jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Cette journée permet de commémorer les accords d'Évian du 18 mars 1962, de rassembler et rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la guerre d'Algérie.



Et le civisme...on en parle? (Lo civisme, que'n parlam?)

Travaux en extérieur ? On respecte le voisinage!

Le printemps est là, les beaux jours reviennent et avec eux l'envie et la nécessité d'entretenir son terrain ! Oui mais en respectant des règles !

L'arrêté préfectoral de prévention des nuisances sonores et de lutte contre les bruits de voisinage dans la préfecture des Landes, stipule ceci : Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteurs, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8H30 à 12H00 et de 14H à 19H30

Les samedis de 9H à 12H00 et de 15H00 à 19H00

Les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00



C'est le moment du...geste éco-citoyen!

Gérer votre consommation d'eau... Quels gestes au quotidien?

- Eviter de faire couler l'eau inutilement. Vous pourrez ainsi l'économiser (sous la douche, pour la vaisselle...).
- Opter pour des systèmes de chasse d'eau à deux débits. Appelées aussi chasses d'eau à deux réservoirs, elles permettent de réduire le volume d'eau utilisé d'environ 15 litres par jour pour un foyer de deux personnes.
- Essayer les toilettes sèches ! Les toilettes à litière biomaîtrisée peuvent remplacer, si vous avez un jardin et la possibilité de faire du compost, nos toilettes classiques qui utilisent de l'eau.
- Vérifier qu'aucun robinet ne fuit. Faites donc réparer les robinets et chasses d'eau qui fuient : de 10 litres par jour pour un robinet qui goutte jusqu'à 600 litres par jour dans le cas d'un simple filet d'eau dans la cuvette des WC !
- Prendre des douches. La douche est plus tonique et hygiénique que les bains et consomme de 50 à 80 litres d'eau contre 150 à 300 litres pour un bain.
- Equiper vos robinets de réducteurs de débits. Mitigeurs et aérateurs limitent significativement votre consommation d'eau : de 30 à 50 % !
- Penser à récupérer l'eau du robinet. Une partie de l'eau que vous utilisez et qui n'est pas souillée par des produits chimiques peut-être utilisée pour d'autres usages.
- Profiter de la pluie pour nettoyer la voiture. Il pleut ? Profitez-en pour sortir votre voiture du garage, mettre un imperméable et passer un coup d'éponge sur votre voiture.
- Récupérer l'eau de pluie ou celle des puits pour arroser. L'eau de pluie peut être récupérée pour arroser le jardin.
- Faire pipi dans la douche. Il faut simplement veiller, comme dans les toilettes, à ne pas en mettre partout ;-).
- La récupération d'eau de pluie. Pour économiser l'eau et ainsi préserver la ressource en eau, il est intéressant de stocker l'eau de pluie dans une citerne.



"Il n'y a pas de passagers sur le vaisseau Terre. Nous sommes tous des membres de l'équipage." Marshall McLuhan

Recensement des « personnes à risque » de la commune

La loi nous impose de mettre à jour notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et dans le cadre de ce PCS, la commune doit établir un registre nominatif des « personnes à risque ». Comme vous pourrez le lire dans la fiche pratique jointe (Doc.1), cette démarche d'inscription est volontaire.

Si vous faites partie des personnes pouvant figurer sur le registre et si vous le souhaitez, vous voudrez bien nous adresser la demande d'inscription également jointe (Doc.2) ou vous rapprocher des services de la Mairie (05.58.44.50.27 ou commune.de.geaune@wanadoo.fr).



Budget participatif citoyen n°2, c'est parti!

Les élus du Département ont fait le choix de vous donner, une nouvelle fois, les clés d'une partie du budget afin que vous puissiez participer directement à la transformation de votre territoire.

Doté d'une enveloppe d'1,5 M€, le Budget Participatif Citoyen des Landes est un moyen de garantir encore plus de transparence dans la gestion des finances publiques et d'inventer une nouvelle pédagogie de l'action publique en s'appuyant sur la créativité de tous. 10 % de cette somme est réservée à des projets déposés par les jeunes âgés de 7 à 20 ans. Tentez votre chance!



INFOS SYDEC: PRÉPARER L'ARRIVÉE DE LA FIBRE : L'ÉLAGAGE

La fibre optique arrive sur Geaune... alors pensez à élaguer vos plantations pour faciliter le déploiement de la fibre optique et la maintenance du réseau.

A défaut d'élagage, le déploiement de la fibre peut être repoussé.

La commune incite tous les propriétaires à anticiper et à réaliser un élagage régulier et respectueux. Cela est indispensable au déploiement de la fibre !

Pourquoi élaguer ? Les plantations situées à proximité des réseaux aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier.

Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement, voire en cas de frottement ou de chute de branches une interruption de service.

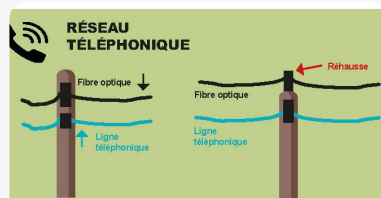
Les végétaux peuvent également gêner ou empêcher l'accès aux poteaux.

Dans le cas des supports appartenant à Orange, la fibre optique sera installée en général au sommet du poteau, avec ou sans rehausse selon la configuration.

Dans le cas des supports gérés par ENEDIS, la fibre sera installée sous la ligne électrique à des hauteurs comprises entre 4 mètres et 6 mètres selon la localisation. Ce cas sera néanmoins limité.

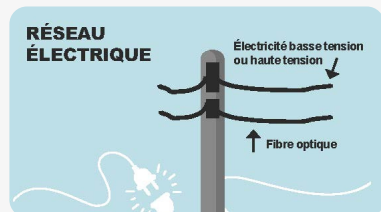
Qui doit élaguer ? Si les plantations sont implantées sur une propriété privée et que les distances entre les branches et les lignes ne respectent pas la réglementation (voir illustrations), alors conformément à l'article 85 de la Loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique, il est de la responsabilité du propriétaire du terrain, du fermier ou leurs représentants, de prendre en charge les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe et l'élagage.

L'élagage peut être réalisé par le propriétaire lui-même ou par une entreprise agréée de son choix.



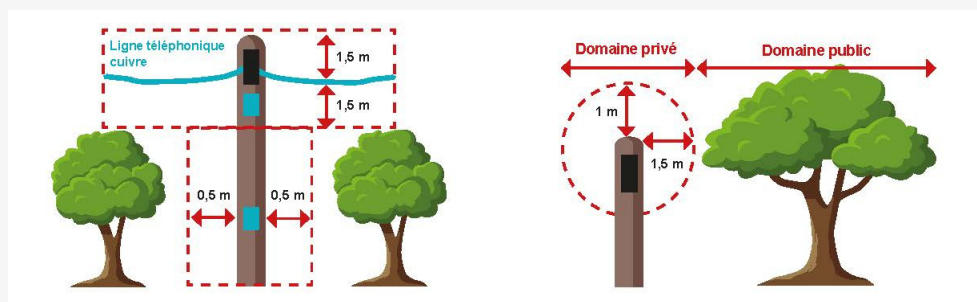
ATTENTION !

- Aucun travail d'élagage ne doit être entrepris aux abords des lignes électriques sans accord préalable d'ENEDIS (à saisir en adressant l'imprimé cerfa n°90-188) et nécessite une habilitation pour travailler dans un environnement électrique. Par ailleurs, dans la majorité des cas, ENEDIS est en charge de l'élagage, il est donc nécessaire de se rapprocher de cette dernière.
- Il est formellement interdit à quiconque de tenter de monter sur les poteaux électriques ou téléphoniques.

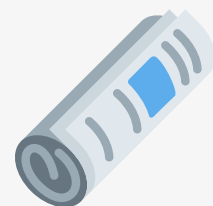


Quelles sont les distances à respecter ? Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance de 1,5 mètres et 0,50 mètre en largeur autour des lignes téléphoniques.

Et si le propriétaire refuse d'élaguer ? Le maire est fondé à prendre tout arrêté visant à assurer ses missions de police et notamment pour réglementer l'élagage des plantations en bordure de voies sur le territoire de sa commune. Il peut donc imposer l'élagage au propriétaire qui paiera les frais engagés.



En ces temps où la vie normale est en quelque sorte "à l'arrêt", envoyez-nous vos plus beaux messages, poèmes, photos, dessins ou toute autre création à geaune.communication@gmail.com. Nous nous ferons un plaisir de les publier dans notre prochaine gazette!





Mairie de Geaune



Comité de Jumelage

Depuis maintenant plus de 4 mois José DAUBAGNA, déjà co-auteur du livre « la Bastide du Génois » avec Jean-Luc MIGNON, édité lors des 700 ans de la Bastide de Geaune, a souhaité réaliser un ouvrage photos « Geaune d'avant 1900 à nos jours », en reprenant notamment, l'exposition réalisée en 2018 dans la grande salle de la mairie de Geaune, ainsi que quelques photos supplémentaires.

Ce livre photos de 76 pages en recto verso, avec légendes vous fera revivre des décennies de 1900 à nos jours de Geaune en Tursan.

Merci à toutes les personnes qui ont confié leurs photos, mais surtout à José DAUBAGNA qui a conçu ce bel ouvrage.

C'est au Comité de Jumelage de Geaune que José a proposé l'impression et commercialisation de ce livre.

Quelques pages de l'album

José Daubagna

Geaune d'avant 1900 à nos jours



Commune de Geaune en Tursan

Landes



Disponible au prix de 10 € souscription à transmettre :

A la Cascade Fleurie, Sandrine DUFAU, Place de l'hôtel de ville à Geaune

Avec les informations ci-dessous.

Nom :Prénom : Organisme (le cas échéant)

Adresse :

Adresse mail..... Téléphone.....

Nbre d'exemplairesX 10€ Règlement à l'ordre du Comité de Jumelage de Geaune.